



DRY PACK GROUT

COULIS SANS RETRAIT POUR STRUCTURES

DESCRIPTION

DRY PACK GROUT est conçu pour être utilisé dans les endroits où des résistances élevées et des matériaux sans retrait sont requis. DRY PACK GROUT contient uniquement des granulats naturels. Sa formulation permet de le malaxer avec un minimum d'eau pour une mise en place par compactage à une consistance légèrement humide lorsqu'il n'est pas souhaitable ou possible d'utiliser des coulis coulants, fluides ou plastiques.

DOMAINES D'APPLICATION

- Plaques de base structurales
- Équipement et machinerie
- Éléments préfabriqués

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Extrêmement cohésif à une consistance de compactage légèrement humide
- Résistant aux taches et ressemble au béton
- Ne contient pas d'ingrédients corrosifs ou à base de chlorures
- Résistances élevées à la compression, pour une capacité portante maximale
- Sans retrait, pour un support de longue durée

DONNÉES TECHNIQUES

Données d'ingénierie typiques obtenues en laboratoire.

Résistance à la compression, cubes de 50 mm (2 po) (ASTM C 109 modifiée*)

<u>Âge</u>	<u>Résistance</u>
1 d	17,2 MPa
3 d	27,6 MPa
7 d	41,4 MPa
28 d	48,3 MPa

* Voir ASTM C 1107, clause 11.5

Apparence

DRY PACK GROUT est une poudre à écoulement libre conçue pour être mélangée à une quantité minimale d'eau. Après le malaxage et la mise en place, la couleur peut initialement sembler beaucoup plus foncée que celle du béton adjacent. Bien que la couleur pâlera substantiellement au fur et à mesure que le béton mûrira, il se peut que le coulis paraisse toujours plus foncé que le béton adjacent.

EMBALLAGE

DRY PACK GROUT est offert en sacs de 22,7 kg (50 lb). Lorsque mélangé avec 2,08 à 2,65 litres (0,55 à 0,70 gal) d'eau, le rendement est de 0,011 m³ (0,40 pi³) de matériau.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

- Satisfait aux exigences de la norme CRD C 621, *Corps of Engineers Specification for Non-Shrink Grout*. Note : La méthode d'essai ne prend pas spécifiquement en considération l'essai des consistances de compactage légèrement humides. Les procédures ont été modifiées pour s'adapter à la mise en place du coulis compacté légèrement humide dans le moule d'essai.
- Satisfait aux exigences de performance de la norme ASTM C 1107 (modifiée), *Standard Specification for Packaged Dry, Hydraulic-Cement Grout (Nonshrink)*.

MODE D'EMPLOI

Il est recommandé que l'entrepreneur et l'ingénieur consultent le document *Directives d'application – coulis à base de liant* publié par Euclid. Ce document présente des directives détaillées sur la mise en place des produits à base de coulis cimentaires fabriqués par Euclid.

Note : Si l'entrepreneur n'est pas familiarisé avec les techniques de mise en place standards du coulis, il est recommandé de tenir une rencontre d'avant-projet afin de revoir les détails du projet qui sont particuliers à ce travail. Veuillez contacter votre représentant Euclid pour de plus amples renseignements.

Malaxage : Le contenu en eau varie selon la température et l'humidité relative, mais se situe généralement entre 2,08 et 2,65 litres (0,55 à 0,70 gal) par sac de 22,7 kg (50 lb). Une perceuse munie d'une lame de malaxage doit être utilisée pour malaxer DRY PACK GROUT.

Mise en place : À l'aide d'un outil de battage muni d'une tête arrondie, tasser le coulis malaxé dans la cavité ou l'espace en donnant des coups secs et rapides. L'utilisation de marteaux ou de maillets peut aider à la mise en place. Entasser du matériau jusqu'à ce que l'espace soit rempli. Finir les côtés exposés comme requis. Prendre garde de ne pas désaligner des plaques critiques lors du processus de tassement.

Cure et scellement : Il est important d'utiliser des procédures de cure adéquates afin d'assurer la durabilité et la qualité du coulis. Mûrir le coulis à l'eau pendant 24 heures. Ensuite, faire mûrir le coulis à l'aide de produits de cure à teneur élevée en solides tels SUPER REZ-SEAL ou SUPER AQUA-CURE VOX. Tout le coulis exposé doit mûrir et durcir.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement avec de l'eau avant que le matériau ne durcisse.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Protéger du gel jusqu'à ce que le coulis ait atteint une résistance minimum de 27,6 MPa.
- Une cure adéquate est nécessaire.
- Ne pas ajouter d'adjuvants ou de fluidifiants.
- Ne pas employer ce matériau à des températures risquant de causer un gel prématuré.
- Entreposer le produit dans un endroit sec.
- Suivre les directives de l'ACI pour l'application de coulis par temps chaud et froid.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 12.15

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.